

Brascan Énergie Marketing Inc.

Demande de renseignements/Information Request

Tarifs de Transport d'Hydro-Québec TransÉnergie

Demande R-3549-2004-Phase 2

Référence : Dans HQT-2, Document 1, à plusieurs occasions (par exemple aux pages 12,15 et 16), HQT parle de sa zone de réglage.

In HQT-2, Document 1, in many occasions (for example at pages 12, 15 and 16), HQT talks about its Control Area.

Question 1 : La zone de réglage de TransÉnergie se limite-t-elle au réseau d'Hydro-Québec ou est-ce qu'elle englobe tous les réseaux interconnectés situés au Québec?

Is the TransÉnergie control area limited to the Hydro-Quebec system or does it include all the interconnected systems located in the province of Quebec?

Référence : À la pièce HQT-2, Document 1, page 12, HQT affirme que seul le Producteur peut fournir le service complémentaire dans la zone de réglage du Transporteur.

On page 12 of HQT-2, Document 1, HQT says that only the Producer is able to supply the ancillary services in the HQT control area.

Question 2 : 1.Sur quelle base se repose HQT pour affirmer que les autres producteurs au Québec ne pourraient pas être en mesure de fournir certains de ces services? 2. Est-ce que HQT a estimé les bénéfices que TransÉnergie pourrait tirer de l'achat des services complémentaires par un appel d'offres? 3. Si la réponse est non, pourquoi ? 4. Si HQT l'a fait, veuillez produire un sommaire des résultats.

1.On what basis does HQT claim that no other producers could be in a position to supply some of these services? 2.Has HQT considered what benefits Quebec consumers may derive from HQT purchasing these ancillary services through competitive tender? 3. If not, why not? 4. If it has, please provide a summary of the results.

Référence : A la pièce HQT-2, Document 2, page 7, HQT affirme qu'elle constate une tendance vers la réduction progressive des tarifs de services de point à point applicables aux services de transport inter réseaux. HQT fait alors référence au FERC qui a récemment ordonné l'élimination du tarif point à point entre les réseaux de la Nouvelle-Angleterre et de l'état de New York.

On page 7 of HQT-2, Document 2, HQT says that the tendency is toward a gradual reduction of the point to point tariff for inter systems transfer service.

HQT then refers to the recent FERC decision ordering to eliminate the point to point tariff rate for the transfer between New England and New York.

Question 3 : Sur quelle base HQT peut maintenir que la réduction constatée des tarifs de point à point est comparable à ce qui a été constaté à l'égard des réseaux voisins. 2. Est-ce qu'HQT a étudié les principes de base sur lesquels s'appuient les réseaux américains et certains réseaux canadiens supportant une telle politique au profit du consommateur. 3. Si oui, veuillez produire une copie de cette analyse.

1. On what basis can HQT sustain that the reduction noticed of the point to point tariff is in line with what has been noticed in the neighboring systems. 2. Has HQT studied the main principles over which the US and some Canadian systems use to support such a policy to the benefit of the consumers. 3. If yes, please provide copy of the analysis.

Référence : A la pièce HQT-2, Document 5, à la section 2, HQT déclare qu'il n'y a pas nécessité d'un rabais aux heures de pointe parce qu'il n'y a pas de transactions qui ne sont pas réalisées dues à l'absence de rabais.

In section 2 of HQT-2, Document 5, HQT claims that there is no need for a rebate during on-peak hours because there are no transactions that are not being realized due to the absence of a rebate.

Question 4 : 1. Est-ce que le manque de capacité d'interconnexion empêche des transactions additionnelles d'être réalisées au cours des heures en-pointe?

2. Veuillez produire la charge horaire de chacune des interconnexions ainsi que la capacité maximale de chacune des interconnexions au cours des trois dernières années.

1. Is a shortage of intertie transmission capacity preventing further transactions from being realized during on-peak hours?

2. Please provide hourly load capacity factors and circuit ratings for each intertie circuit for each of the past three years.

Question 5 : 1. Veuillez produire les résultats des études d'élasticité de la demande de transport en fonction des prix de transport pour chacune des interconnexions, incluant un graphique de l'élasticité des prix. 2. Si aucune étude n'a été faite, veuillez expliquer pourquoi HQT n'a pas examiné de telles opportunités d'augmenter le taux d'utilisation de son réseau de transport de manière à réduire d'autant les coûts à recouvrer de la charge locale.

1. Please provide results of studies into the price elasticity of the demand for intertie transmission use for the intertie circuits, including a graph of the price elasticity. 2. If no studies have been conducted, please explain why HQT has not studied this opportunity to increase the usage of its transmission network and decrease the amount of transmission costs to be recovered from native load.

Référence : A la section 2 de HQT-2, Document 5, HQT indique que le système de rabais ne serait appliqué qu'aux réservations horaires de transport de point à point.

In section 2 of HQT-2, Document 5, HQT indicates that the rebate scheme will only apply to hourly point-to-point schedules.

Question 6 : Veuillez expliquer pourquoi HQT ne considère pas un système de rabais dans le cas des réservations journalières, hebdomadaires et mensuelles.

Please explain why HQT is not considering a rebate scheme for daily, weekly and monthly reservations.

Référence: Pièce HQT-2 Document 5 – La formule de prix donnée à la section 2.2.1

HQT-2 Document 5 - The proposed rebate formula is given in section 2.2.1.

Question 7 : 1. Veuillez fournir, pour les transactions qui ne sont théoriquement pas rentables sans le rabais proposé (i.e. qui font un profit plus grand que \$0 après avoir soustrait de P_b les chiffres de T_b , P_a , T_a , $THQT$, et après avoir ajusté tout rabais), le pourcentage, si c'est le cas, qui deviendraient rentables si on appliquait le rabais proposé.

2. Veuillez fournir pour ces transactions qui seraient déjà rentables sans le rabais, l'augmentation de profit théorique, s'il y a lieu, qui résulteraient de la mise en application du système de rabais proposé.

1. Please provide, for those transactions that are not theoretically profitable without the proposed rebate (i.e. make more than \$0 profit after subtracting from P_b the following: T_b , P_a , T_a , $THQT$, and after adjusting for any rebate), the percentage, if any, that would become profitable as a result of implementing the proposed rebate.

2. Please provide, for those transactions that are already profitable without the rebate, the theoretical increase in profitability, if any, that would result from the implementation of the proposed rebate scheme.

Référence : A la section 3 de HQT-2, Document 5, HQT indique qu'il y aura un délai d'au moins six mois avant de pouvoir mettre en application le système de rabais proposé.

In section 3 of HQT-2, Document 5, HQT indicates that there will be a delay of at least six months before it can implement the rebate proposed scheme.

Question 8 : 1. Veuillez expliquer pourquoi un tel délai est requis. 2. Veuillez produire un plan de travail indiquant les travaux à entreprendre et qui sont nécessaires à l'implantation du système proposé ainsi que le temps requis pour compléter chacun des éléments du plan.

1. Please explain why such a delay is needed. 2. Please provide a work program indicating the work that needs to be done to implement the rebate scheme and the time required to complete each item of work.

Référence : A la pièce HQT-3, Document 1, page 18, tableau 1, HQT répartit le coût de service par fonctions.

On page 18 of HQT-3, Document 1, table 1, HQT split the cost of service for each function.

Question 9 : A partir d'une carte du réseau d'Hydro-Québec, indiquer pour chacune des fonctions et sous fonctions son début et sa fin ainsi qu'une liste des équipements majeurs qui y sont pris en considération.

Using the Hydro-Quebec transmission grid map, show for each of the listed functions and sub-functions its beginning and end, and a list of the major equipment that are included in each of these.

Question 10 : 1. A partir du tableau 1, pour chacune des fonctions et sous fonctions, peu importe la définition du réseau de transport énoncé à l'article 2 de la Loi, HQT a-t-elle effectué une comparaison entre qui doit payer le transport pour chacune de ces sous fonctions chez TransÉnergie et qui paie pour ces sous fonctions dans les cas de l'Alberta, la Colombie Britannique, l'Ontario, New York, Nouvelle-Angleterre et Nouveau-Brunswick. 2. Veuillez fournir une étude comparative à ce sujet.

1. Starting with table 1, for each of the functions and sub-functions, whatever is the transmission grid definition included in article 2 of the Law, has HQT made a comparison between who has to pay for each of the functions and sub-function under the proposed HQT tariff and who pays for these sub-functions in Alberta, British Columbia, Ontario, New York, New England and New Brunswick. 2. Please provide such a comparison study.

Question 11 : 1. A partir du même tableau 1, pour chacune des fonctions et sous fonctions, HQT a-t-elle effectué une comparaison entre les propositions de HQT et les politiques de la « Federal Energy Regulatory Commission » en ce qui concerne lequel des utilisateurs paie pour chaque fonction et sous fonction. 2. Veuillez produire copie d'une telle analyse.

1. Starting with the same table 1, for each of the functions and sub-functions, has HQT made a comparison between the HQT proposals and the Federal Energy regulatory Commission regarding who pays for each of the functions and sub-functions. 2. Please provide such analysis.

Référence : A la pièce HQT-3, Document 1, page 32, Tableau 2, HQT répartit le coût de service par fonction.

On page 32 of HQT-3, Document 1, table 2, HQT apportions the cost of service for each function.

Question 12 : Veuillez produire la méthodologie utilisée par TransÉnergie pour répartir les coûts, tels que fournis au tableau 1, entre la charge locale et le service de point à point.

Please provide the methodology HQT uses to apportion the costs of each element of its costs, as given in table 1, between native load and point-to-point service?

Référence : À la pièce HQT-4, Document 1, page 22, HQT annonce qu'elle rend disponible la capacité qui n'a pas été utilisée par les clients.

On page 22 of HQT-4, Document 1, HQT says that they make available its transmission customers unused reserved capacity

Question 13 : 1. Comment et à quel moment HQT décide-t-elle qu'une réservation n'est pas ou ne sera pas utilisée? 2. Lorsque le service est revendu, est-ce que le client du service de transport original est crédité pour la revente du service. 3. Si le client original ne reçoit pas de crédit pour la revente du service de transport, veuillez expliquer les raisons pour ne pas créditer le client original. 4. Si le client reçoit un crédit, veuillez fournir les détails de la méthodologie du calcul du crédit ainsi que la base de cette méthodologie.

1. How and at what time does HQT decide that a reservation is not and will not be used? 2. When the transmission service is resold, does the original customer receive a credit for the resold service? 3. If the original customer does not receive a credit for resold transmission service, please explain the reason for not paying a credit. 4. If the original customer does receive a credit, please provide details of the methodology for calculating the credit and the basis for this methodology.

Référence : A la pièce HQT-4, Document 1, page 27, HQT affirme que le Distributeur doit fournir, ou obtenir de ses fournisseurs que ceux-ci fournissent les services complémentaires associés au service de transport d'alimentation de la charge locale.

Or, dans le cas des producteurs privés au Québec, ceux-ci doivent avoir mis en place les équipements de réglage de tension et de fréquence selon les normes de TransÉnergie. Pour ce qui est de la réserve tournante et la réserve arrêtée, le Distributeur achète et paie ce service directement au Producteur.

On page 27 of HQT-4, Document 1, HQT says that the Distributor must supply or obtain from its suppliers that they supply the ancillary services associated to the transmission service to the native load.

But in the case of the private producers in Quebec, they must have put in place all the voltage regulator and frequency control equipment as per the TransÉnergie standards and practices. For the spinning and non spinning reserve, the Distributor directly pays the Producer.

Question 14 : 1. Dans le cas du producteur privé qui achète du transport en vue de passer à travers le réseau de HQT en service de point à point, qu'est-ce qui justifie que

celui-ci ait à payer pour un service de réglage de tension et de fréquence qu'il fournit lui-même, tout comme le Producteur au Québec?

2. En deuxième lieu, dans le cas des services de réserve tournante et arrêtée, qu'est-ce qui justifie que ce même producteur passant à travers le réseau de HQT ait à payer pour un service déjà payé par le Distributeur et qu'en plus aucune réserve additionnelle n'est requise due à la présence du client de transport qui passe à travers le réseau de HQT pour acheminer son énergie vers un autre réseau?

1. In the case of a private producer buying point to point transmission service in order to go through the HQT system, what is the basis for justifying that he has to pay for the voltage and frequency regulation that he himself supplies, the same way the Producer in Quebec does?

2. Secondly, in the case of the spinning and non-spinning reserve service, what is the justification for the wheeling through customer having to pay for these services already paid by the Distributor and moreover no additional reserve is required for the transmission customer supplying its energy and going through the HQT system to reach another system?

Référence : A la page 28 de la pièce HQT-4, Document 1, HQT précise que dans le cas des services autres que le réglage de tension, les clients peuvent les obtenir d'autres fournisseurs situés dans la zone de réglage du Transporteur, à condition qu'ils soient comparables.

On page 28 of HQT-4, Document 1, HQT specifies that in the case other services than the voltage regulation, the customers may obtain from other suppliers located in the HQT control area, as long as they are comparable.

Question 15. Quels sont les critères utilisés par HQT pour juger de la comparabilité des services complémentaires que le producteur fournit lui-même?

What are the criteria used by HQT to determine the comparability of ancillary services self supplied by the producer?

Référence : A la pièce HQT-4, Document 1, pages 30 et suivantes, tableaux 8, 9, 12 et 13, HQT réfère le lecteur au montant de puissance réactive dans tous les cas alors que dans les cas des tableaux 9, 12 et 13, il s'agit de différents services complémentaires.

On page 30 and next pages of HQT-4, Document 1, tables 8,9,12 and 13, HQT refers to the reactive power amount for all services whereas in the case of tables 9,12 and 13, these are different ancillary services.

Question 16. Est-ce une erreur de présentation? Si oui, présenter les vraies données.

Is this a presentation mistake? If so, show the right figures.

Question 17. 1. Qu'est-ce qui justifie que les prix de services complémentaires proposés soient soudainement triplés par rapport aux prix antérieurs?

2. Si une ou des ententes existent entre HQT et le Producteur, veuillez en dévoiler la teneur et déposer cette ou ces ententes.

1. What is the justification for the ancillary services proposed prices to suddenly be tripled compared to the previous prices?
2. If one or some agreements have been made between HQT and the Producer, please explain what they are and file the agreements.

Référence: A la pièce HQT-4, Document 1, pages 30 et suivantes, en note de bas de page, HQT annonce que le prix est établi en fonction du prix de production de 7.5 ¢/kWh par rapport au prix de 2,79 ¢/kWh, tel qu'il a été approuvé par la Régie dans la demande de l'année 2001.

On page 30 and next of HQT-4, Document 1, in the bottom page notes, HQT says that the price is based on the generation price of 7,5 ¢/kWh compared to the 2,79 ¢/kWh, as approved by the Régie in its 2001 request.

Question 18.: Veuillez expliquer pourquoi TransÉnergie propose de baser les coûts de ses services complémentaires sur les prix du marché étant donné que les coûts historiques de ces services ont toujours été basés sur les prix de l'énergie patrimoniale et que ces services ont toujours été fournis par les installations patrimoniales et sont encore de façon très prédominante fournis à même l'énergie patrimoniale.

Please explain why TransÉnergie is proposing to base the costs of its ancillary services on a market energy price given that historically these services have always been costed against the heritage asset energy price and are still predominantly provided by heritage assets.

Question 19. En ce qui regarde les services complémentaires, veuillez expliquer les raisons pour lesquelles le prix de l'énergie livrée en trop par HQT est basé sur le prix du marché alors que le prix de l'énergie fournie en moins est basée sur le prix de l'énergie patrimoniale.

Referring to ancillary services, please explain the rationale for basing over-deliveries by HQT on the market energy price when under-deliveries are based on the heritage energy price

Référence A la pièce HQT-4, Document 1, page 33, HQT propose que son tarif soit appliqué à tout écart de quantité reçue par rapport à la quantité réservée (ou livrée dans le cas d'un écart de livraison) par le Transporteur alors qu'aux annexes 4 et 5 de la pièce HQT-5, Document 3, (Tarifs et Conditions des services de transport d'Hydro-Québec) HQT établit une marge d'écart de 1,5 % de la transaction programmée avec compensation en énergie en correction des écarts dans les 30 jours.

On page 33 of HQT-4, Document 1, HQT proposes that its rate shall be applied to any difference between the received quantity compared to the reserved quantity (or delivered in the case of the of a delivery gap) by the Transporter whereas in schedules 4 and 5 of HQT-5, Document 3, (Tariffs and Conditions for Hydro-Quebec Transmission Service) HQT puts up a 1.5% margin with the schedules transaction with energy compensation within 30 days.

Question 20. Est-ce que la mise en application des tarifs d'écart de réception et de livraison se fera conformément aux annexes du contrat de transport ou est-ce que le tarif sera appliqué à tout écart sur une base horaire?

Will the implementation of the reception and delivery gap charges be done as per the schedules to the transmission contract or will these rates be applied on an hourly basis for each transaction?

Référence : A la pièce HQT-4, Document 3, dans son rapport d'expertise, le docteur Ren Orans fait référence à la page 9 à une étude dont il a été le co-auteur intitulée « A survey of transmission tariffs in North America ».

On page 3 of HQT-4, Document 3, in his expert report, Doctor Ren Orans refers on page 9 to a study he co-authored and entitled "A survey of transmission tariffs in North America".

Question 21. Veuillez produire l'étude citée par le Dr Orans.

Please file the said report.

Référence : A la pièce HQT-4, Document 3, dans son rapport d'expertise, le docteur Ren Orans, réfère à l'analyse par laquelle il compare les prix les plus bas au cours des heures hors-pointe dans les réseaux voisins aux prix les plus élevés aux heures de pointe.

Or, cette analyse peut être questionnée lorsque l'on considère les transactions de transport à travers le réseau de HQT alors que l'énergie est achetée et vendue à la même heure, ce qui pourrait donner une différente impression en ce qui concerne le succès de la politique de rabais.

In section 4.3 of his report, HQT-4, Document 3, Dr. Ren Orans refers to his analysis in which he compared the lowest priced off-peak hour in the three neighboring to the highest priced on-peak hour. This analysis may be questioned when considering wheel-through transactions where the power is being bought and sold in the same hour, and could give a different impression of the success of the rebate policy.

Question 22. 1. Est-ce que HQT a demandé au Dr. Orans de répéter son analyse comparant les prix les plus élevés et les plus bas des trois marchés limitrophes à la même heure. 2. Quels sont les résultats de cette analyse ? 3. Si aucune étude n'a été faite, pourquoi ?

1. Has HQT asked Dr.Orans to repeat his analysis comparing the highest and lowest prices in the three neighboring markets for the same hour? 2. What were the results of his analysis? 3. If not, why not?

Référence : A la section 7.2.3 de son rapport, le Dr. Orans suggère que la mise en application d'un système de rabais similaire à celui de BC Hydro résultant en une réduction du taux horaire de \$8.33/MWh à \$3.75/MWh augmenterait les réservations de transport mais réduirait le revenu total.

In section 7.2.3 of his report, Dr. Ren Orans suggests that implementing a rebate scheme similar to BC Hydro's resulting in a reduction of the hourly rate from \$8.33 /MWh to \$3.75 /MWh would raise transmission reservations but would reduce the overall income.

Question 23. 1. Veuillez qualifier le volume additionnel de réservations de transport et la réduction totale du revenu.
2. Est-ce qu'une étude d'un système de rabais similaire mais utilisant une proportion différente de partage (page # 39, ligne #8 du rapport du Dr. Orans) à un niveau plus grand que $\frac{1}{4}$ a été faite ? 3. Si oui, quels en sont les résultats ? 4. Si non, expliquer pourquoi cette étude qui pourrait résulter en un plus grand usage du réseau de transport de HQT n'a pas été exécutée.

1. Please quantify the MWh volume of additional transmission reservations and the overall reduction of income.
2. Has an analysis of similar rebate schemes but with the sharing proportion (page #39, line #8 of Dr. Orans' report) set to values greater than $\frac{1}{4}$ been performed? 3. If yes, what were the results? 4. If not, please explain why this analysis that could result in increased use of HQT's transmission system has not been performed.

Référence : A la pièce HQT-5, Document 3, pages 29 et suivantes, HQT énonce qu'elle doit livrer de l'énergie d'urgence en provenance des fournisseurs.

On page 29 and next pages of HQT-5, Document 3, HQT says that it must deliver emergency power coming from its suppliers.

Question 24. 1. Quels sont les critères de décisions quant au choix du fournisseur? 2. Quelles sont les pratiques utilisées par HQT pour s'assurer que tous les fournisseurs potentiels sont traités sans discrimination?

1. What are the criteria for the choice of the supplier? 2. What are the HQT practices to make sure that all potential suppliers are treated without any discrimination.